

devenu le meurtrier du parti catholique et le protecteur de la presse impie, se serait-on jamais imaginé cela, il y a un mois ? Un écrivain aussi orthodoxe, un jurisconsulte aussi catholique que M. Routhier, un vrai français d'avant '89 mis au ban de l'Eglise par le *Canadien*, qui aurait jamais rêvé un pareil renversement de toutes choses ? Et qui osera se dire à l'abri des foudres célestes maintenant ?

La *Minerve* du 9 courant, contenait l'entrefilet suivant :

"Nous avons annoncé par erreur dans notre numéro de mardi dernier que le *Reveil* avait été excommunié; notre devoir est de rectifier. Le *Reveil* a été simplement dénoncé en chaire comme un journal dont la lecture doit être interdite."

Pour la *Minerve* la crainte d'une action en libelle est le commencement de la sagesse.

ARISTIDES PICHÉ.

La *Gazette de Sorel*, ou plutôt M. Barthe, son propriétaire, se réjouit de la dénonciation de notre journal, par Sa Grâce l'Archevêque de Québec, et proclamé que c'est un châtement que nous et ceux qui nous supportent avons bien mérité ! Avant de se réjouir de la persécution dont nous sommes victime, M. Barthe ferait mieux de pleurer sur lui-même et sur le châtement qui le menace, si la plainte portée contre lui, devant le Barreau de Montréal, et lui imputant une tentative énorme, d'extorsion auprès d'un marchand de Montréal, est soutenue, comme on le dit, même d'une preuve écrite de sa propre main !

Il est facile de comprendre, que l'instinct de la conservation, beaucoup plus que le sentiment religieux, est le grand mobile de son *plat-ventre* devant le clergé, dont il pourrait avoir à solliciter la protection devant un tribunal où cette protection agirait efficacement.

Le *Reveil* déménage ; il quitte le berceau où s'est écoulée sa plus tendre enfance ; voilà que bientôt les feuilles vont commencer à tomber, il ne veut pas en faire autant et il s'envole loin du cap où il perchait, avant que soufflent les tempêtes de l'hiver et les tourbillons de la neige. Ce pauvre Québec semble de plus en plus dédaigné du sort ; il semble que tout ce qui y naît est fatalement condamné à périr ou à s'immobiliser dans l'embryon ; vite, sauvons-nous. Montréal nous tend les bras. Depuis une huitaine, près de cent nouvelles demandes d'abonnements nous viennent de cette ville où le libéralisme est un géant qui sort du berceau.

Le *Reveil* quitte Québec à regret ; il n'oubliera jamais toutes les sympathies qu'il y a rencontrées et les amis qui lui sont restés fidèles. Mais il lui faut songer à l'avenir, et puisqu'il a accepté une mission, il se doit de la poursuivre.

Nous disons donc adieu à la vieille capitale, où nous avons passé tant d'heures dans une admiration toujours renais-

cipiter dans le torrent des luttes de la polémique, certain d'y trouver un avenir plein d'orages, mais aussi la récompense du devoir accompli.

AVIS.

Nous faisons savoir à nos lecteurs qu'à partir de la semaine prochaine le *Reveil* sera publié à Montréal, et non plus à Québec.

Nous prions les journaux et les revues qui échangent avec nous de vouloir bien faire particulièrement attention au présent avis.

LA RÉFORME.

Tout gouvernement a pour objet de conduire un peuple à un certain idéal politique, ou au moins de le faire avancer d'une étape sur la voie qui mène à cet idéal. Mais dans tout gouvernement il y a des abus ou des vices qui s'opposent d'une manière plus ou moins sérieuse à la réalisation du progrès en perspective. Ces vices peuvent être de deux sortes. Il en est qui tiennent à l'imperfection naturelle de toutes les œuvres humaines et qui se manifestent par des omissions, des négligences, des prévarications positives ou des actes de corruption. Les autres sont ceux qui attaquent le gouvernement dans son essence et tendent à changer le système politique qu'il représente. De cette distinction il résulte qu'il y a aussi deux sortes de réforme : il y a celle qui a pour objet l'application juste et honnête des principes du gouvernement, tels qu'ils sont généralement entendus, puis celle qui cherche dans ces principes mêmes les erreurs qui s'y sont glissées et sont d'autant plus dangereuses qu'il est plus difficile de les en séparer. De quel genre est la réforme dont le parti démocrate fait parade en ce moment ? C'est évidemment du premier, si les chefs de ce parti sont sincères dans leurs professions de foi, tandis que le parti républicain doit son existence à une réforme de la seconde catégorie.

Pendant sa longue existence, le parti démocrate a rendu au pays des services dont on ne doit pas méconnaître l'importance. Il a fait prévaloir des usages et des pratiques qui sont les conséquences légitimes du gouvernement républicain. Il a veillé au maintien de la décentralisation, il s'est opposé à l'élévation excessive du tarif des douanes, et au lieu d'y chercher un moyen facile de protéger l'industrie, il a proportionné ce tarif aux besoins réguliers de l'administration. Il a combattu l'oligarchie financière, qui, sous une forme ou sous une autre, a menacé à plusieurs reprises la liberté ou le bien-être du pays. Sur quelques autres points il s'est montré digne de son nom et fidèle au véritable esprit démocratique. Mais il serait absurde de croire que ce parti n'a jamais failli à sa mission et qu'il s'est toujours montré le censeur rigide des mœurs politiques. C'est lui qui a ouvert la porte à un des plus criants abus, à celui qui est caractérisé par le fameux mot de Jackson : "Aux vainqueurs, les dépouilles." C'est lui qui a donné l'exemple des fraudes électorales. C'est lui surtout qui a favorisé l'introduction de l'épouvantable hérésie suivant laquelle l'esclavage était un élément essentiel de la constitution républicaine. Quelque incroyable que cela nous paraisse aujourd'hui, cette hérésie était professée par quelques uns des plus éminents légistes et des premiers hommes d'Etat de la période antérieure à 1860. Ce qu'il y a de certain,